

## **Compte rendu de la réunion du 16 octobre 2007** **Groupe « Action sociale et cadre de vie »**

### **Etaient présents :**

Mme PARDO Sylvie, ACCES  
Mme. FAUCHE Sylvie, Al pé dal foc  
M. ESPOSITO Jean-Pierre, CDC Pays de Sault et Maire de Roquefeuil  
M. MICHEZ Jean-Michel, retraité,  
M. BRESSON Emmanuel, Maire de Belcaire  
Mme GREBERT Maryse, Gym volontaire du Pays de Sault  
Mme ROUZOUL Aline, directrice de l'ASAC  
Mme COFFRE Isabelle, resto du coeur  
M. SAVY Francis, CdC Pays de Sault et Maire de Mazuby  
M. LEUSCH André, Cdc Pays de Sault et Maire de Galinagues  
M. SIFFRE Jean-Louis, CdC du Pays de Sault, maire de Rodome, Conseiller Général  
M. GUIPPONI Adrien, sport en Pays de Sault  
M. MOUCHARD Gérard, football club du Pays de Sault  
M. RIVIE Lucien, CdC Pays de Sault, Maire de Belfort sur Rébenty  
Mlle HICK Agnès, Accueil paysan et ferme H'val,  
M. Christian ROUZAUD, Association ACCES  
M. BORG Cédric, CdC Pays de Sault.

### **Rappel des objectifs de la réunion :**

L'objectif de la réunion était de recueillir, à partir de la présentation du contexte socio-économique et de l'offre de services, les remarques, propositions et idées des acteurs afin d'enrichir le diagnostic territorial d'une part et d'identifier les points forts, les points faibles ainsi que les différentes problématiques et pistes d'actions d'autre part. Cette première étape permettra de définir les enjeux puis les actions du projet de développement du Pays de Sault.

### **Propositions, constats et problématiques :**

Après la présentation générale, un tour de table a permis à chaque participant de s'exprimer sur le sujet, en faisant part des problématiques, des besoins ou encore des opportunités de développement sur le Pays de Sault.

Parmi les propositions, les constats et les problématiques les plus souvent cités :

- Organiser et coordonner en commun les services aux personnes âgées dans le but de les améliorer quantitativement et qualitativement.
  - Des besoins importants en logement
  - Aider et faciliter l'insertion professionnelle des jeunes et des chercheurs d'emplois.
  - Manque d'infrastructure pour l'accueil et les activités des enfants et des jeunes.
  - Problématique de déplacement pour les personnes en difficultés et les jeunes.
  - Nécessité d'accueillir ou de créer de nouvelles activités économiques pour créer des emplois.

De nombreuses autres propositions, constats et problématiques ont été évoquées :

- Concernant l'ASAC, un agrément est demandé par le Conseil Général pour le service des aides ménagères. Les obligations de cet agrément sont des contraintes supplémentaires sur le service.
  - L'association « Al pé dal Foc » qui gère la maison de retraite de Belcaire est confrontée au problème du vieillissement de sa structure qui ne répond plus aux normes en vigueur.
  - Nécessité de mener une réflexion cantonale concernant les services à apporter aux personnes âgées et notamment au niveau des maisons de retraites.

- La médicalisation de la MARPA transformée en EHPAD en partenariat avec l'hôpital local de Limoux, permet de bénéficier du réseau d'établissement hospitalier (Carcassonne, Quillan) et ainsi de mettre en commun des moyens et des compétences de personnel (Infirmiers, Aides soignants, auxiliaires de vie, Agents de service hospitalier, etc.) et d'avoir une vision globale de l'évolution des besoins de la population, comme par exemple la prise en compte de la maladie d'Alzheimer. La convention avec l'hôpital local doit être renouvelée en 2008.
- Le bâtiment de l'EHPAD qui est géré par le CCAS de Roquefeuil est une lourde charge pour la commune seule.
- Le portage des repas à domicile répond à un besoin mais il est dommageable que se soit aujourd'hui une initiative isolée.
- La maîtrise et la gestion des services par les associations sont difficiles et compliquées compte tenu de l'évolution des besoins financiers. L'appui de la Communauté de Communes peut permettre de pérenniser ces services.
- Création d'un Schéma Territorial d'Action Sociale intégrant et coordonnant les différents services vers les personnes âgées à domicile, en structures d'accueil et hospitalisation à domicile : service aides ménagères, auxiliaires, aides soignantes, services de soins à domiciles, infirmiers libéraux, services médicaux et paramédicaux.
- Il y a un manque d'infrastructure pour les jeunes.
- Pour les personnes âgées, il est nécessaire de créer de nouveaux lits en quantités et en qualités dans les établissements.
- Création d'un service de portage de repas (Une étude a été réalisée par Jean-Louis SIFFRE).
- Améliorer les structures d'accueil pour les jeunes.
- Mettre en place des aides à la recherche d'emploi en partenariat avec l'ANPE.
- Il y a des problèmes d'insertion pour certaines personnes et ils sont aggravés par les difficultés de mobilité.
- De nombreux Rmistes sont aujourd'hui isolés sur le territoire en raison de problèmes de déplacement, d'accès à l'internet. Les jeunes de moins de 25 ans connaissent les mêmes problèmes.
- Proposition de mise en place d'activités pour les personnes en perte de mobilité dans les villages.
- Mise en place d'une permanence de l'ASAC à la Maison de la Montagne.
- L'ASAC souhaite obtenir un agrément qualité dont l'objectif sera d'assurer la qualité du service d'aide ménagère à domicile. Cette évolution entrainera du travail administratif supplémentaire ce qui nécessitera une personne en complément.
- La création d'un CIAS qui gère les services à la personne et qui développerait un service mandataire avec la mise à disposition du personnel.
- Pour les portages des repas à domicile, il faut quantifier les besoins.
- Il existe un cahier de liaison pour le service d'aide à domicile qui permet de suivre la personne âgée.
- La prise en charge par la Communauté de Communes, des investissements des maisons de retraite faciliterait la gestion.
- Le CCAS de Belcaire a peu de mission aujourd'hui, il pourrait assurer des services publics à la place des associations.
- La prise en charge de services par la Communauté de Communes, augmente sont champs de compétences et par conséquent la Dotation globale de Fonctionnement.
- Problème très important de chômage chez les jeunes.
- Il existe peu de choses pour les adolescents.
- Pour améliorer l'emploi, il faut créer des emplois et améliorer la recherche d'emploi. Il existe l'association AGIR qui parraine des jeunes, en partenariat avec la MLI, pour aider ces jeunes dans leur insertion professionnelle.
- L'épargne solidaire est également une possibilité d'aider dans l'insertion professionnelle.
- Il existe peu de moyens localement pour que les entreprises trouvent des employés sur place et pour que des chercheurs d'emploi rencontrent les entreprises. Il serait intéressant de créer une rencontre entreprise/chercheur d'emploi sur le Pays de Sault.

Un diagnostic de l'établissement de la Mariapolis est en cours de réalisation. La maison de retraite connaît des difficultés pour remplir sont établissements. Elle a dut supprimer 4 lits pour rester en foyer logement, il y a aujourd'hui 24 places. L'évolution de la réglementation amènera peut être à diminuer encore le nombre de lits.

- Absence de local d'accueil des jeunes.
- Le Centre de Loisirs n'a pas de local. Son fonctionnement durant les grandes et les petites vacances n'est pas possible.
- Il n'y a pas d'infrastructures pour la pratique du sport en salle destinées aux écoles et aux associations.
- Problème de transport du ski club quand il n'y a pas de neige à Camurac.
- 8 personnes du Pays de Sault bénéficient aujourd'hui des services des restos du cœur. Ces personnes sont confrontées aux problèmes de mobilité quand elles n'ont pas de moyens de locomotion, notamment les femmes seules avec enfants. Il n'y pas de personnes âgés qui bénéficient de ce service.
- Certaines personnes âgées ont des besoins en produits alimentaires mais c'est la solidarité familiale qui y pali.
- Il est nécessaire de créer des emplois mais comment créer de l'activité ?
- Le télétravail à la maison peut permettre la création d'activité économique.
- Avant de créer des activités, il est nécessaire de ne pas en perdre.
- Un CIAS avec un budget alloué à l'action sociale au niveau du canton permettrait d'aider les personnes en grande difficulté.
- Pour améliorer la situation du territoire, il faudrait accueillir de nouveaux habitants pour faire augmenter la population du Pays de Sault. Pour cela, la Communauté de Communes pourrait créer des logements sociaux.
- Si un local des jeunes est créé, se posera le problème des déplacements.
- Il ne faut pas rester fataliste par rapport au contexte local.
- L'entraide entre les habitants existe.
- Il faut vivre avec le Pays de Sault.
- Problème de placement des familles en difficulté par les services sociaux dans des lieux isolés qui aggravent leur situation.
- L'augmentation de la capacité des structures d'accueils des personnes âgées peut être une source d'emploi pour le territoire.
- La commune de Belcaire possède 27 logements locatifs à vocation sociale.
- Lutter contre l'insalubrité des bâtiments qui tombent en ruine dans les centres des villages.
- La création d'entreprise est possible par l'attractivité que présente le cadre de vie du Pays de Sault.
- Les ateliers relais et les zones d'activités sont des moyens d'accueillir de nouvelles entreprises.
- La station de ski de Camurac peut devenir un moteur de l'activité économique du canton.
- L'association « Sport en Pays de Sault » est satisfaite de son fonctionnement.
- Pour le football club du Pays de Sault, les relations avec le rugby, concernant la gestion du stade d'Espezel ce sont améliorées. Une équipe poussin a été créée.
- La ferme équestre h'val est intéressée par le Conseil Communautaire des Jeunes.
- L'éloignement du Pays de Sault par rapport au centre urbain, protège les jeunes de la tentation et leur donne une autre perception de la vie et du monde.
- Le transport à la demande n'est pas forcément une solution aux problèmes de mobilité car il ne peut pas répondre aux besoins individuels
- Les problèmes sociaux peuvent être résolus par la solidarité.
- Pour les problèmes de déplacement et de création d'emploi, le taxi solidaire peut être une solution.
- Les sociétés coopératives peuvent être des solutions. Les coopérateurs apportent des parts de capital, en main d'œuvre, mobilier ou finance.

Lors de la prochaine réunion du groupe de travail « Action sociale et cadre de vie », nous détermineront les principaux enjeux de l'action sociale et des services ainsi que les actions à réaliser.

La prochaine réunion du groupe de travail « Action sociale et cadre de vie » aura lieu le mardi 20 novembre 2007 à 18h00 à la Maison de la Montagne.